



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 OCTOBRE 2018

PRÉSENCES

Monsieur	Gaétan Morin	Maire
Monsieur	Réal Payette	Siège #1
Monsieur	Gilles Arbour	Siège #2
Madame	Mélanie Laberge	Siège #3
Madame	Mélissa Arbour	Siège #4
Monsieur	Serge Forest	Siège #5
Monsieur	Pierre Desrochers	Siège #6

Madame Chantal Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

1. Ouverture et constat du quorum

Monsieur Gaétan Morin, maire, déclare l'assemblée ouverte à 20 h.

2. Adoption de l'ordre du jour

No : 271 – 2018

Suivant la proposition de: Gilles Arbour

Dûment appuyée par: Réal Payette

Il est résolu:

QUE le Conseil municipal de Sainte-Marcelline-de-Kildare adopte l'ordre du jour, comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Appel d'offres « Collecte, transport et élimination / traitement des déchets et matières recyclables – Octroi du contrat

No : 272 – 2018

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres (2018-009) intitulé « Collecte, transport et élimination/traitement des déchets et matières recyclables – Sainte-Marcelline-de-Kildare », portant le numéro de référence SEAO 1202259;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissions conformes ont été déposées;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Services sanitaires MAJ inc. division Compo Recycle a déposé la soumission conforme la plus basse;

Pour ces motifs et

Suivant la proposition de : Mélissa Arbour

Dûment appuyée par : Mélanie Laberge

Il est résolu:



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 OCTOBRE 2018

D'OCTROYER le contrat de « Collecte, transport et élimination/traitement des déchets et matières recyclables – Sainte-Marcelline-de-Kildare » à l'entreprise Services sanitaires MAJ inc. division Compo Recycle, qui est le plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant total de 164 040 \$, plus les taxes applicables, selon le bordereau de soumission présenté en annexe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Installation septique de la Salle communautaire

4.1 Choix d'installation

No : 273 – 2018

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal avait choisi d'installer un système Biofiltre (Ecoflo) à la Salle communautaire (résolution 183-2018);

CONSIDÉRANT QUE des nouvelles informations sur les systèmes disponibles ont été présentées à la Municipalité;

Pour ces motifs et

Suivant la proposition de : Mélissa Arbour

Dûment appuyée par : Pierre Desrochers

Il est résolu:

D'ANNULER la résolution 183-2018;

D'INSTALLER, sous la supervision de la firme Ricard Groupe conseil, un système Hydrokinetic à la Salle communautaire, au montant estimé par la firme Ricard Groupe conseil de 13 870 \$ plus installation, d'appliquer cette dépense au GL 03-313-10-041-04 (Bâtiment salle communautaire et garage) et de financer cette dépense avec le Fonds de roulement sur 10 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2 Octroi du contrat

No : 274 – 2018

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a reçu une soumission de l'entreprise Aménagement Belgam pour la fourniture et l'installation du système Hydrokinetic à la Salle communautaire, au montant de 19 951,76 \$, plus les taxes applicables;

Pour ce motif et

Suivant la proposition de : Mélissa Arbour

Dûment appuyée par : Pierre Desrochers

Il est résolu:



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 OCTOBRE 2018

D'OCTROYER le contrat de fourniture et d'installation du système Hydrokinetic à la Salle communautaire à l'entreprise Aménagement Belgam pour un montant total forfaitaire de 19 951,76 \$, plus les taxes applicables, et d'affecter la dépense au GL 03-313-10-041-04 – Fonds de roulement sur une période de 10 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Chemin des Valois – Financement des travaux

No : 275 – 2018

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal souhaite procéder à la mise aux normes de l'extrémité du chemin des Valois;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a octroyé (résolution 214-2018) le contrat de réfection de l'extrémité du chemin des Valois (distance de totale de 400 mètres) à Les Entreprises Forestières Martin Perreault Inc.;

**Pour ces motifs et
Suivant la proposition de : Gilles Arbour
Dûment appuyée par : Mélanie Laberge
Il est résolu:**

DE FINANCER les travaux de mise aux normes de l'extrémité du chemin des Valois avec le surplus cumulé non affecté et d'affecter la dépense au GL 02-320-00-521-00 et GL 02-320-00-620-00 pour le matériel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Appel d'offres « Fourniture d'un camion 10-roues neuf avec équipements à neige »

6.1 Octroi du contrat

No : 276 – 2018

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres (2018-008) intitulé « Fourniture d'un camion 10-roues neuf avec équipements à neige – Sainte-Marcelline-de-Kildare », portant le numéro de référence SEAO 1197899;

CONSIDÉRANT QU'une soumission conforme a été déposée par l'entreprise GloboCam (Montréal) inc.;

**Pour ces motifs et
Suivant la proposition de : Gilles Arbour
Dûment appuyée par : Mélissa Arbour
Il est résolu:**



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 OCTOBRE 2018

D'OCTROYER le contrat de « Fourniture d'un camion 10-roues neuf avec équipements à neige – Sainte-Marcelline-de-Kildare » à

l'entreprise GloboCam (Montréal) inc., qui est le seul soumissionnaire conforme, pour un montant total de 242 551 \$, plus les taxes applicables, selon le bordereau de soumission présenté en annexe, le tout conditionnel à l'approbation du règlement d'emprunt nécessaire à l'achat du camion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Financement

No : 277 – 2018

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal souhaite procéder à l'achat d'un camion 10-roues neuf avec équipements à neige suite à l'appel d'offres 2018-008;

CONSIDÉRANT QUE le coût de cet achat est de 254 650 \$, incluant les taxes nettes;

Pour ces motifs et

Suivant la proposition de : Gilles Arbour

Dûment appuyée par : Mélissa Arbour

Il est résolu:

DE FINANCER l'achat du camion 10-roues neuf avec équipements à neige auprès de l'entreprise GloboCam (Montréal) inc. de la façon suivante :

- 100 000 \$ avec le Fonds de roulement sur une période de 10 ans;
- 154 650 \$ plus intérêts par règlement d'emprunt sur 10 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Approbation d'emplacement Bell Canada

No : 278 – 2018

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une « Demande de consentement municipal » de Bell Canada pour la pose de nouveaux câbles avec nouveau toron et enlèvement de câble aérien dans le chemin de l'Aqueduc;

Pour ce motif et

Suivant la proposition de : Réal Payette

Dûment appuyée par : Gilles Arbour

Il est résolu :

D'APPROUVER la demande de consentement municipal de Bell Canada;



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 OCTOBRE 2018

D'AUTORISER la directrice générale à signer l'approbation d'emplacement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Assurance collective – Changement d'assureur

No : 279 – 2018

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a demandé à Assurances Robillard & Associés d'obtenir des soumissions pour l'assurance collective des employé(e)s de Sainte-Marcelline-de-Kildare;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissions ont été présentées, soit de Manuvie et de Croix-Bleue;

CONSIDÉRANT QUE tous les employé(e)s sont d'accord avec la proposition de la compagnie d'assurance Croix-Bleue;

**Pour ces motifs et
Suivant la proposition de : Réal Payette
Dûment appuyée par : Gilles Arbour
Il est résolu :**

D'OCTROYER le contrat d'assurance collective des employé(e)s de la Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare à la compagnie Croix-Bleue à compter du 1^{er} novembre 2018;

D'AUTORISER la directrice générale à signer tous les documents en lien avec le contrat d'assurance collective.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Serge Forest se joint à l'assemblée

9. Disposition d'items à l'Écocentre

No: 280 – 2018

CONSIDÉRANT QU'un inventaire des items entreposés sur le terrain municipal de l'Écocentre a été réalisé en octobre 2018;

CONSIDÉRANT QUE certains items sont désuets;

**Pour ces motifs et
Suivant la proposition de : Gilles Arbour
Dûment appuyée par : Réal Payette
Il est résolu :**

D'AUTORISER la disposition des items désuets identifiés dans l'inventaire d'octobre 2018 de l'Écocentre (inventaire en annexe).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 OCTOBRE 2018

10. Consultation citoyenne – Adoption du budget

No: 281 – 2018

CONSIDÉRANT QUE la consultation citoyenne est en cours et que la première étape culminera par une journée d'information et d'échange, le 24 novembre prochain;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultation citoyenne a proposé un budget au Conseil municipal pour la consultation et l'évènement du 24 novembre 2018;

Pour ces motifs et

Suivant la proposition de : Serge Forest

Dûment appuyée par : Pierre Desrochers

Il est résolu :

D'APPROUVER le budget 2018 de Consultation citoyenne proposé par le Comité consultation citoyenne, pour un total de 10 000 \$, et de financer ce montant avec le surplus cumulé non affecté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. Avis de motion et Projet de règlement – Règlement DÉCRÉTANT L'ACHAT D'UN CAMION 10-ROUES NEUF AVEC ÉQUIPEMENTS DE DÉNEIGEMENT ET UN EMPRUNT DE 155 000 \$

M. Gilles Arbour, conseiller municipal, donne avis de motion de la présentation lors d'une prochaine séance du Conseil municipal, pour adoption, d'un projet de règlement décrétant un emprunt de 155 000 \$ pour l'achat d'un camion 10-roues neuf avec équipements de déneigement.

Mme Mélissa Arbour, conseillère municipale, présente le projet de règlement : La Municipalité, à la suite de l'appel d'offres 2018-008, souhaite procéder à l'achat d'un camion 10-roues neuf avec équipements de déneigement. Le Conseil municipal désire approprier une somme de 100 000 \$ issue du Fonds de roulement pour l'acquisition du camion 10-roues et quant au solde, à savoir la somme de 155 000 \$, le Conseil municipal désire en assurer le financement par l'entremise d'un règlement d'emprunt. Cet emprunt sera remboursé sur une période de 10 ans.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques citoyens posent des questions et le maire y répond.



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 OCTOBRE 2018

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

No : 282 – 2018

Suivant la proposition de : Serge Forest

Dûment appuyée par : Réal Payette

Il est résolu :

QUE la présente séance du Conseil municipal de Sainte-Marcelline-de-Kildare soit levée à 20 h 20.

Monsieur Gaétan Morin
Maire

Chantal Duval
Directrice générale et
secrétaire-trésorière